

nir à sa fille Louise-Juliana-Constance (épousa le colonel Baron HEER CAN DER BURG). Début 1807, le Prince François-Xavier-Frédéric donne en fermage à la famille de MALLAISE le château et revenus fonciers de Bettembourg. Enfin, à la date du 6 mai 1807, par devant le notaire GODFRIN, de Luxembourg ont comparu : Maximilien-Henri-Laurent Comte de HOEN-NEUFCHATEAU, époux de la Comtesse Félicie-Thérèse de HOHENZOLLERN et Godfroid Hermans de Maestricht, fondé de pouvoirs de S. E. le Prince Frédéric-François-Xavier de HOHENZOLLERN-HECHINGEN, « Lieutenant Général de cavalerie et Conseiller Intime de S. M. d'Autriche, demeurant à Cracovie », lesquels vendent les propriétés de Bettembourg à Charles-Joseph COLLART-de-DONNEA, maître de forges à Dommeldange.

Le fils de Charles-Joseph COLLART, Auguste COLLART-RESIBOIS, bourgmestre de Bettembourg de 1813 à 1822, est l'arrière grand-père de l'actuel châtelain.

Actuellement encore les archives du château de Bettembourg conservent plusieurs lettres autographes de la Comtesse Douairière de HOHENZOLLERN, née Comtesse de HOENSBROECK-GEUL, scellées aux armes des *Hohenzollern-Hechingen* et *Hoensbroeck*. Je les signale à l'attention des héraldistes :

*Hohenzollern-Hechingen* — Ecartelé : d'argent et de sable ; en coeur, de gueules à deux sceptres d'or, passés en sautoir.

*Hoensbroeck* — D'argent à quatre fasces de gueules (*Haren*), au lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or brochant sur le tout (*Hoen van den Broeck*). Les deux écus sont accolés. Supports : Deux lévriers reg. au naturel, coll. et bouclés d'or.

Pour une étude plus poussée des familles de HOENSBROECK et GEUL je me permets de renvoyer aux — Publications de la Société Historique et Archéologique du Limbourg — (années 1931 et 1932).

Rappelons qu'à l'approche de la célèbre bataille de Valmy (20. IX 1792), le chef de la branche protestante des HOHENZOLLERN (les HOHENZOLLERN-HECHINGEN sont catholiques), le Roi de Prusse FREDERIC-GUILLAUME II était l'hôte du château de Bettembourg (dépêche de Luxembourg du 20. VIII 1792 à — Königlich privilegierte Berlinische Zeitung — du 4. IX 1792).